

Sécurité routière, un enjeu pour les maires !

4 webinaires « spécial élus »

Responsabilité pénale des maires

Organisation et pilotage de la Sécurité routière

Coopération avec les forces de sécurité intérieure

Intégration de la sécurité routière
dans les outils de planification

Septembre 2022, à partir de 18h00



1

La responsabilité pénale des maires en matière de sécurité routière

Mardi 13
septembre
18h00
19h30

Lorsqu'un accident de la circulation survient sur le territoire de la commune, la collectivité, voire le maire ou les adjoints, peuvent dans certains cas engager leur responsabilité civile et/ou pénale.

A partir d'exemples concrets tirés de la jurisprudence, l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale présente les conditions dans lesquelles ces responsabilités peuvent être engagées, les causes d'exonérations possibles, et les conseils de prévention qui s'en dégagent.

Thèmes

- Pouvoirs et responsabilité du maire
- Hypothèses d'engagement de la responsabilité de la commune
- Responsabilités de la commune devant les juridictions administratives

Luc BRUNET
(SMACL)

Inscription, cliquer ici !



2

Organisation et pilotage de la Sécurité routière aux différents échelons

Mardi 20
septembre
18h00
19h30

Le pilotage de la sécurité routière s'appuie sur une organisation nationale et locale. Connaître les outils et le rôle des différents acteurs, dont les élus référents est un préalable pour comprendre le fonctionnement du réseau et mener à bien les actions.

Thèmes :

- Organisation de l'échelon national à l'échelon communal
- Missions de la coordination
- Réseau des élus référents
- Exemples d'action locale de prévention

Juliette AUBRUN,
Annie COULON (DSR)
Bureau des politiques
et de l'animation locales

Philippe LEGRAS et **Selim ABDI** (PSR)

Marie Bénédicte SABATIER
Coordination locale des Hautes-
Pyrénées

Thierry PALLIER
Coordination locale du Gard

Annick DUPHOT
Élue de la Commune
de Bagnols sur Cèze

Steve JACKSON
Conseiller municipal
en charge de la Sécurité Routière
de la Ville d'ALBI

3

Coopération avec les forces de sécurité intérieure

Le succès de la politique publique de sécurité routière est lié à une coopération efficace entre toutes les forces de sécurité intérieure présentes sur le terrain.

Investies dans la lutte contre les comportements dangereux, les forces de l'ordre présenteront leur rôle et engagement dans la sécurité routière.

Thèmes

- Prévention, contrôle, vidéo-protection
- Conseils aux élus en matière de sécurité routière à partir de cas concrets

Jeudi 22
septembre
18h00
19h30

Commandant **Mickaël BONSENS**

Cellule gendarmerie régionale

Commandant **Nathalie FABRE**
Police Nationale/Centre
Départemental des Stages
et de la Formation

Stéphane MONIER
Police Municipale
de Port-la-Nouvelle

Inscription, cliquer ici



4

L'intégration de la sécurité routière dans les outils de planification

Une bonne connaissance du territoire et une prise en compte de la sécurité routière à toutes les étapes des réflexions (planification du territoire, gestion des infrastructures, contrôle, communication...) sont indispensables pour mener des actions cohérentes.

Intégrer la sécurité routière dans chaque projet (aménagement de l'espace, déplacements, construction de logements, loisirs...) nécessite de l'inscrire dans une vision à long terme.

Thèmes

- Mécanismes de l'accident
- Outils d'aménagement
- Urbanisme (PLU/PLUi, SCOT)
- Plan de déplacement et de mobilité

Mardi 27
septembre
18h00
19h30

Nathalie PITALVA
Cerema Haut-de-France

Karine MAUBERT-SBILE
Cerema Sud-Ouest

Marie-Claude MONTEL
Université Gustave Eiffel

Frédérique HERNANDEZ
Université Gustave Eiffel

Sensibiliser les élus

Dans certaines circonstances, la responsabilité des élus locaux peut être engagée dans les accidents de la circulation. Afin d'anticiper ce risque et de renforcer la sensibilisation des élus d'Occitanie à la sécurité routière, le PASR de la DREAL Occitanie*, en partenariat avec les préfectures de département, organise en septembre 2022 une série de quatre webinaires, d'une durée d'une heure trente chacun. Ces webinaires ont pour objectif de :

- commenter la jurisprudence à partir d'exemples concrets et apporter les conseils de prévention adaptés aux différentes situations,
- présenter l'organisation de la politique de sécurité routière de l'échelon national à l'échelon communal, pour mieux comprendre le fonctionnement de ce réseau et mener à bien des actions de sécurité routière sur son territoire,
- mettre en avant les actions et la coopération des forces de l'ordre (gendarmerie, police nationale et police municipale),
- aider les aménageurs à intégrer la sécurité routière dans leur réflexion.

** Pôle d'Appui Sécurité Routière de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement*



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

[Pour s'inscrire, cliquer ici !](#)

